

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 37

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 13 septembre 1879.

Bulletin de la guerre. — Comme un calme lugubre, un ciel sombre précédent souvent un grand orage, ainsi l'abattement, l'angoisse et le silence de l'appréhension règnent sur la contrée qui s'étend entre Cossenay et Bremblens. Les ouvrages militaires qui se poursuivent jour et nuit aux environs d'Aclens témoignent assez que toutes les négociations diplomatiques ont échoué et qu'il faut se préparer au terrible fléau que les deux congrès de la paix tenus à Lausanne n'ont pu conjurer.

A Gollion, les pensions d'étrangers sont désertes. Toutes les espérances qu'on avait pu fonder sur la cure de raisins s'évanouissent.

La Venoge, cette rivière si poissonneuse, sera bientôt complètement dépeuplée si les hostilités se prolongent. Dans leurs rares moments de loisir, les soldats vont à la pêche; mais comme la ligne est un procédé trop long, trop minutieux, et que le coup de feu ne fait qu'effaroucher les truites, ils ont essayé d'un autre moyen qui réussit à merveille. Quelques troupiers se groupent, et, sacrifiant le contenu de leurs gourdes à l'attrait irrésistible de la pêche, ils le jettent bravement dans les endroits où l'eau n'est pas trop courante. L'effet ne se fait point attendre. Bientôt le kirsch d'Aclens, le trois-six de Romanel, la fine-champagne de Vufflens-la-Ville, heureusement mélangés, forment un soporifique auquel la truite succombe inévitablement. Prise d'un doux énivrement, elle ferme ses paupières, tourne au soleil son ventre tacheté d'or et de carmin, fait gracieusement la planche et se livre sans coup férir.

Quelques habitants de la contrée se résignent, d'autres font leurs malles; toutes les jeunes filles qui ont aliéné leur cœur prennent le large pour le rendre intact à leurs fiancés. Plusieurs vieilles filles attendent de pied ferme, persuadées qu'il ne peut leur arriver grand mal.

Le beau moulin du Choc est des plus exposé. Placé au centre de l'action, son tic-tac s'évanouira sans doute sous les éclats d'obus. Les propriétaires en prennent leur parti et déménagent d'abondantes provisions qu'ils placent sous la protection de l'Etat. Un convoi de gruau, de farine et de petit salé a déjà été dirigé sur l'arsenal de Morges.

Un des riches propriétaires de la contrée, qui

aspire depuis vingt ans à l'honneur d'être assesseur, municipal ou syndic, semble attendre quelque chose des événements; aussi tient-il à ne pas se compromettre envers l'un ou l'autre des belligérants. Il recommande la prudence à ses combourgeois et les engage à supporter avec résignation et sans exercer de vengeance toutes les duretés de la guerre. Rappelez-vous, disait-il, l'autre jour, au Conseil général de sa commune, assemblé au sujet des réquisitions de l'ennemi, rappelez-vous l'Alsace et la Lorraine, qu'ont-elle gagné dans leur résistance désespérée?... Et voyez Caboul, cette malheureuse capitale dont la rébellion va attirer les justes et terribles représailles de l'Angleterre!... Tenez, chers combourgeois, je suppose que je suis syndic de notre commune, conseiller d'Etat ou même émir de Caboul, je dirais à mes concitoyens : « Vous êtes dans un pays occupé par l'ennemi; n'aggraviez pas votre sort par des actes d'insubordination; attendez avec calme l'issue du combat. Si l'armée de l'Est peut passer la Venoge en vainqueur, si vous la voyez poursuivre l'ennemi en déroute, alors courez sur ses pas et joignez-vous à elle; si, au contraire, l'ennemi la repousse de l'autre côté de la rivière, taisons-nous! »

L. M.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'histoire suivante, qui est fort comique et vraie jusque dans ses moindres détails.

La scène se passe dans la salle de la douane, au débarcadère de Mouscron, en Belgique. Il est cinq heures du matin. On attend le train de Lille. Autour d'un poêle rougi, quatre douaniers belges, fumant silencieusement leurs pipes chargées de tabac, écoutent la lecture du *Petit Journal*, que fait à haute voix leur brigadier:

« On n'a aucune nouvelle de la femme du sieur X., qui disparut subitement un soir que, vers cinq heures, elle prit à Bruxelles une place de première dans le train qui allait à Quiévrain, où elle devait passer quelques heures. Malgré les perquisitions les plus minutieuses, et le zèle déployé en cette circonstance, la police n'a encore obtenu aucun résultat. On croit à un *crime épouvantable*. Mariée depuis quelques mois à peine, Mme X. était très heureuse dans son ménage, ce qui exclut tout soupçon de suicide. Son mari, M. X., offre 5000 fr. à quiconque fournira un renseignement propre à mettre sur la trace du crime. »

« Bon enfant, l'mari! s'écria aussitôt l'un des douaniers; c'est moi, si ma femme disparaît, que j'offrirais pas tant seulement cinq sous pour qu'on m'la rapporte. — Plains-toi, reprit un autre douanier; ta femme est la plus vertueuse du canton. — Vertueuse, oui, je n'dis pas... — Et d'une égalité

d'humeur!... — J'crois bien : elle bougonne toute la journée. — Veux-tu changer? — Ah! non. — Eh bien! alors!»

A ce moment, un sifflet lointain se fit entendre ; un son de trompe répondit au signal.

« A vos postes, vous autres! » commanda le lecteur du *Petit Journal*, en repliant sa feuille. Quelques instants après, le train entraînait en gare. Les bagages furent déchargés, visités, puis rechargés comme d'ordinaire. Seul, sur la table centrale, un colis de forme étrange, long et étroit comme un cercueil, — destination : Ostende, — n'ayant été réclamé par aucun voyageur, resta, et le train partit. Le convoi suivant ne devait arriver qu'à sept heures, les douaniers s'enveloppèrent dans leurs houppelandes et s'étendirent sur le banc autour du poêle.

« Dis donc, brigadier, s'écria tout à coup l'un des douaniers, est-ce que ça ne vous trotte pas un brin dans la tête, la p'tite femme qu'est pas r'venue de Quiévrain? — A cause que ça m'trott'rait? Est-ce que ça nous regarde? — P'tite ben, brigadier; ça s'pourrait, comme ça n'se pourrait point; faudrait oir; ça, c'est une idée à moi. — Quoi? qu'est-ce qu'est ton idée? — La p'tite femme d'la gazette donc; et pis, c'tte caisse qu'est là sans maître, et qui ressemble, sais-tu, comm' toit z-et moi à une bière!... que si l'on avait là seulement un'choppe, que j'la licherai tout d'un trait, sans vous commander... sans compter qu'il y en aurait d'ces choppes avec les cinq mille balles de la prime! Et qu'si c'était la p'tite femme qu'elle soye dans c'te caisse... C'est nous que j'laurions gagnée, sais-tu, brigadier? — Hum! t'es pas si bête que tu parais. »

En un clin d'œil, les douaniers, même ceux qui étaient plus d'à moitié endormis, se mettent sur leurs jambes; et les voilà qui, tous les cinq, entourent la caisse mystérieuse, la détaillent, la soupèsent... lorsque les deux gendarmes de place font leur entrée.

« Brigadier, interpelle le chef des douaniers, que vous ne flairez rien d'insolite ici, sans vous commander? — Que je ne flaire que l'odeur du tabac. — Brigadier, cette caisse abandonnée ne me dit rien de bon, sais-tu? et que je flaire un crime. »

Et il lui met sous les yeux l'article du *Petit Journal*. Pendant que le gendarme lisait, un des douaniers soulève le coffre. « Mazette! ma femme à moi pèserait plus qu'ça. — Elle est pourtant singulièrement légère ta femme. » Mais le brigadier, sa lecture terminée, s'écrie : « Le corps du délit, il est là. — Brigadier, vous avez raison, affirme l'autre gendarme. — Douaniers, que je vous somme de faire votre devoir : déclouez la bière! reprend le brigadier. »

Aussitôt on se met à l'œuvre. Sous le marteau et le ciseau, la caisse rendait des sons lugubres, les planches éclataient avec de sinistres craquements. Enfin, le couvercle tombe, et, à la vue d'une forme humaine enveloppée d'un drap blanc, tous restent stupéfaits. Seul, le deuxième gendarme murmure : « Brigadier, vous aviez raison. »

L'un après l'autre, chacun avance la main pour écarter le linceul et la retire en frissonnant de la tête aux pieds. Enfin le brigadier, plus hardi que les autres comme c'était son devoir, rejette vivement un coin du suaire. Au même instant, un sextuple cri d'épouvante et d'horreur remplit la salle. Le brigadier seul était resté muet, par dignité et par respect pour ses galons. Cependant la curiosité dominant l'horreur, toute la partie antérieure de la victime est dévoilée.

« Pauvre p'tite femme!... le gredin!... dans quel état il l'a mis!... La peau sur les os, quoi!... Bien sûr, il l'a fait sécher dans un four... Et même, a fallu que l'four il soyé diantrement chaud! Sa ch'mise elle est toute roussie!... La malheureuse! la toile est collée à la peau!... Fumée comme un jambon, quoi! ni plus ni moins!... J'm'étonne plus qu'elle était si légèret!... Ce que c'est que d'nous, tout d'même!... Si son mari la r'connait!... C'est égal, il y a cinq mille ronds au bout d'tout ça, v'là l'principal. »

Pendant que toutes ces répliques se croisaient, le brigadier, rompant tout à coup le silence que son grade lui avait imposé, dit à son gendarme : « Saute à cheval, cours prévenir le procureur du roi, et rapporte-le. »

Bientôt le train de Lille arrive. Un petit gros homme s'élançait d'un des wagons, et roule plutôt qu'il ne court jusque dans la salle de visite. — Fallait pas le déclouer! s'écria-t-il, fallait pas le déclouer! j'ai un passe-debout; ce matin, j'avais manqué le train... » Mais le brigadier, l'emportant aussitôt au collet : « Au nom de la loi, je vous arrête! — Pardon, réplique le petit homme, il y a erreur, monsieur le gendarme; ce n'est pas de la contrebande, ce n'est pas porté sur les tarifs de douane. »

Malgré toutes ses réclamations, le petit gros homme est entraîné dans une chambre voisine, où les douaniers viennent le rejoindre après le départ du train. Pendant ce temps, le voyageur se démenait comme un diable dans un bénitier. « Mais, messieurs, je vous jure que j'ignore totalement ce que signifie la belle femme dont vous me parlez; je n'ai séduit, enlevé, assassiné ni fumé personne. D'ailleurs, comment l'aurais-je pu faire? Absent d'Europe depuis un an, je débarque à Marseille avant-hier soir, je ne suis resté à Paris que juste le temps de courir de la gare de Lyon à celle du Nord; donc je n'ai pu enlever personne à la tendresse de sa famille, ni ravir le jour à aucun être humain. J'arrive en ligne droite d'Egypte. J'ai fait douze cents lieues tout d'une traite... Je n'invoque aucun alibi, je vous le jure. Quant à ce que vous appelez le corps du délit, ce n'est pas le corps d'une contemporaine, mais celui de la femme d'Aménophis XXXIV... Il y a plus de cinq mille ans qu'elle est dans cet état... Regardez plutôt ces hiéroglyphes, ces papyrus... ça vient des pyramides... quand je vous le dis!... »

A cet instant, le procureur du roi fit son entrée de l'air le plus grave et le plus empêtré qu'il put se donner pour en imposer au coupable. Mais, à la vue de la figure déconfite du pauvre savant et de sa momie, il ne put tenir son sérieux et partit d'un grand éclat de rire. Puis, s'adressant aux douaniers : « Allons, vous autres, remballez-moi cette momie, et proprement. » Puis au voyageur : « Excusez-les, monsieur, l'instruction n'a pas encore pénétré dans tous les cerveaux belges, et cependant ils lisent le *Petit Journal*! »

(LAROUSSE.)

Lè dozè lão dè Lapraz.

On coo dè pè Lapraz qu'étai z'u onna véprao pè Einvy et Dzereïeins, lâi restâ on bocon pe tard que n'arâi volliu, et sè trovâ dè né po sè reintornâ. Ma fâi n'étai pas dâi rizès po cé pourro diablio, qu'a-vâi mé dè braga què dè fé, que fasâi prâo son crâno et son vergalant, mâ qu'étai on épouâirâo dâo tonaire quand l'étai dè né âo bin quand cau-quon lâi cresenâvè. N'étai don pas à noce po tra-vaisâ lo bou et quand bin tot lâi étai asse tranquillo qu'à n'on prédzo dè coumenion, lè z'orilliés lâi bordenâvont et lâi seimbliâvè que ti lè serveints lâi tegnont la chetta et que totès lè bêtés féroces qu'on vâi su lè palettès dâi z'einfants étiont à sè trossès. Châvè et refrezenâvè ein mémo temps et son tieu allâvè tot coumeint lo boraté d'on moulin. Martsivè râi qu'on diablio, sein jamé reveri la téta et sein pi ouzâ socliâ à se n'ese; mâ quand l'arrevâ frou dâo bou et que coumeinçâ à vairè lè mâisons dè Lapraz, sè met à traci coumeint on einludzo et l'ar-revè coumeint on wagon tant qu'âo for, iô on part d'hommo atteindiont qu'on traîsé lo pan dè la der-râire.

— Q'ai-vo, se lâi firont clliâo z'hommo, ein lo vayeint tant émochenâ?

— Oh! câisi-vo se repond, y'é étâ sédiu pè dozè lão.

— Dozè!

— Diabe lo mein, et pi que se n'avé pas trovâ